



Formation délivrant un diplôme de niveau 3

Vous êtes motivé(e) et aimez le travail en contact avec la nature, alors cette formation est faite pour vous !

Nos différences

8,5 semaines de stage pour mieux appréhender le geste professionnel

Des situations professionnelles basées sur de la pratique explicite

Des équipements de sécurité +SST + Certiphyto

Des activités pratiques en chantiers réels 1 fois par semaine en moyenne

CACES Minipelle ou équivalent

Durée :

- 700h en centre
- 300h en entreprise
- 1 semaine centre
- 1 semaine entreprise

Modalités :

Formation en présentiel avec de la pratique sur le terrain

Taux de réussite : 100%

Taux d'insertion : 100%

(à 6 mois)

Taux d'appréciation :



Taux de poursuite d'étude : 100%

Coût* : 8 872€

* financable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Code RNCP : 24928

Code CPF : 245533

Nos situations d'évaluation

SP 1

L'entretien des végétaux

CP41 et CP6: 147 h

SP 2

L'entretien de structures

CP42 : 81 h

SP 3

La mise en place de végétaux

CP51 et CP6: 180 h

SP 4

La mise en place de structures

SP 5

Dossier personnel

CG22 et CP 52 : 73h

SP 6

Rapport de stage

SP7

UCARE

CG1-2-3: 219h

Les principaux contenus de la formation

42 h

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

42h

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

53 h

Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles

63 h

Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

190h

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager + 43h Un herbier

175h

Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager + 42h SST Certiphyto ...

50h

UCARE Maintenance du matériel motorisé de l'entreprise du paysager

Personne référente :
La chargée d'ingénierie
07 63 74 80 17

bourges@cfppa.fr
Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022



Conditions d'inscription

- Avoir 18 ans ou plus
- Ne pas être salarié

Les modalités pédagogiques :

- Mise en situations réelles
- Exposés avec jalons d'évaluation
- Dossiers à réaliser et à expliciter
- Travail collaboratif ...

Les prérequis :

- Aptitude physique
- Maîtrise des savoirs de base (français, mathématiques)
- Un niveau minimal en informatique
- Une capacité à travailler de façon autonome

Le public ciblé :

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Personne en reconversion
- Novice motivé par le monde du paysage

Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Les objectifs de la formation:

- Mise en place et entretien des végétaux
- Mise en place et entretien d'infrastructures paysagères
- Entretien des matériels
- Connaissance du secteur paysager
- Reconnaissance des végétaux

Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

Accessibilité aux

personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dispositif d'évaluation :

Validation possible par bloc de compétences.

7 Capacités à acquérir pour obtenir le diplôme, qui sont évaluées à travers des situations professionnelles d'évaluation

Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se faire de septembre à novembre
- Plus tard si le candidat a des acquis professionnels

Trajectoires

d'évolution/débouchés :

- Salarié(e) en espaces verts
- Agent territorial
- Jardinier en espaces verts

Poursuites possibles :

- Brevet Professionnel AP
- BAC Pro Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation

Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional